

# Le mot du président

Chers adhérents, chers amis,

Comme vous le savez sans doute, nous pourrons à nouveau nous retrouver au prochain congrès de l'APEPA qui se déroulera du lundi 21 au vendredi 25 août 2023 à Pamiers en Ariège. Vous trouverez le programme détaillé dans ce bulletin.

Ce sera pour nous l'occasion d'échanger sur la réforme du bac pro, peut-être sur l'évaluation organisée en deux CCF : le premier en épreuve pratique d'une durée d'une heure à partager avec la biologie et qui portera si possible sur un thème commun, suivi dans la quinzaine d'un second CCF écrit, uniquement en physique-chimie et qui s'articulera autour d'une ou plusieurs tâches complexes.

Nous pourrons également discuter des épreuves de spécialité du bac général qui ont eu lieu au mois de mars et de leurs résultats. Mon impression est que les élèves les plus fragiles sont les plus pénalisés par la privation de ces deux mois et demi qui leur permettaient d'assimiler à un rythme raisonnable les notions du programme, le déclic ayant souvent lieu vers avril-mai. Je me permets également d'attirer l'attention sur l'incohérence entre les exigences des programmes de physique-chimie et celles en mathématiques pour ces épreuves : un élève doit pouvoir résoudre une équation différentielle du premier ordre en physique-chimie, alors que cela n'est pas exigible en mathématiques pour le mois de mars ! Pour gommer les différences en termes de difficultés et donc de notes entre les sujets du jour n°1 et du jour n°2, les barèmes des sujets des écrits sont harmonisés pour avoir une moyenne identique. Dans mon académie, elle se situe (ou a été fixée) à 11,0/20, ce qui est certainement la moyenne la plus basse de toutes les spécialités : même avec les notes des épreuves de compétences expérimentales, la physique-chimie ne peut rivaliser avec les mathématiques ou la biologie-écologie qui sont à 3 ou 4 points de mieux, pour ne citer que les spécialités proposées aux jeunes scolarisés dans notre ministère, ce qui interroge sur l'attractivité de notre discipline auprès des élèves.

Pour les élèves qui ont à passer l'oral de second groupe, la bonne nouvelle est qu'ils seront interrogés sur le programme des écrits du mois de mars uniquement.

L'attractivité de notre discipline peut également se mesurer au niveau du concours de recrutement des enseignants : le CAPESA externe de physique-chimie a été ouvert cette année ; les deux épreuves écrites en février ont permis de retenir 14 des 23 candidats qui se sont présentés. La barre d'admissibilité étant la même pour les candidats du public et du privé, aucun des deux candidats n'a été retenu pour l'enseignement privé : les 4 places n'ont donc pas pu être pourvues. Les deux épreuves orales du mois d'avril à l'ENSFEA ont permis de retenir 8 candidats pour occuper toutes les places proposées. Il n'y a pas de candidats en liste complémentaire. Espérons que ces candidats maintiennent leur choix pour l'enseignement agricole et souhaitons un bon accueil aux futurs collègues !

Plus récemment, les conditions de rémunération des enseignants ont été revues à la hausse : essentiellement en doublant la prime d'ISOE, ce qui va être également appliqué à partir de septembre prochain dans notre ministère, mais rien n'est spécifié quant au ratio des enseignants accédant à la hors classe ou à la classe exceptionnelle pour le MASA.

Bref, nous aurons de quoi débattre à Pamiers, alors j'espère vous y retrouver nombreux dans la joie et la bonne humeur !

Amicalement,

Lionel Christmann